

Transports en bennes

céréalières ou TP

Fiche pratique

Motoriser le bâchage et le débâchage avec commande depuis le sol : une action payante

Les conducteurs routiers concernés le savent, le bâchage et le débâchage des bennes est une opération qui requiert de la force physique. Cette tâche doit aussi parfois s'exercer en hauteur avec des moyens d'élévation pas toujours stables. Le vent et les intempéries en général, l'état des matériels ou celui des aires de stationnement, sont également des facteurs aggravants.



Le constat : accidents et TMS

Ces opérations génèrent des accidents du travail ou des maladies professionnelles dont les conséquences sont parfois importantes. Cela peut occasionner de l'absentéisme de longue durée mais aussi de la désinsertion professionnelle, stoppant prématurément des carrières de conducteurs routiers. Ces opérations pénibles favorisent l'apparition de TMS (Troubles Musculo-squelettiques) souvent invalidant (ils touchent des régions sensibles : épaules et lombaires notamment) et comportent un risque de chute de hauteur pouvant avoir des conséquences graves.



L'enjeu : réduire l'absentéisme et conserver ses salariés en bonne santé

L'enjeu essentiel est le maintien dans l'emploi pour les salariés des entreprises de transport des secteurs d'activités concernés pour lesquelles les recrutements sont de plus en plus difficiles.



Les solutions et l'accompagnement de la Carsat Bretagne

Les entreprises peuvent investir dans la motorisation électrique des bâches avec commande depuis le sol. A noter qu'il existe aussi, pour certains types de bennes, des systèmes pneumatiques d'accompagnement. Le coût par benne varie de 6 à 8000 € HT selon la technologie retenue (enroulement longitudinal ou latéral, avec ou sans option) pour une installation bâche et motorisation. Un simple remplacement d'un système d'entraînement par manivelle par une motorisation se chiffre aux alentours de 2 à 2500 € HT. Ces coûts sont bien en-deçà de ceux engendrés par l'absentéisme, les accidents du travail, les maladies professionnelles et la désinsertion professionnelle pour les salariés les plus âgés. Cet investissement s'avère donc rapidement rentable.

La Carsat Bretagne propose une subvention Prévention pour les entreprises de moins de 50 salariés qui peut répondre à ce type d'investissement.

Plus de renseignements et contact :

▶▶▶ drp.aidesfinancieres@carsat-bretagne.fr